



Rassembler pour résister et préparer l'avenir



© NEW TIME SONGS

« Résister, revendiquer, reconquérir »

Éditorial

par Pascal Pavageau


Ce leitmotiv a rythmé pendant cinq jours notre 24^e Congrès confédéral, qui s'est tenu à Lille du 23 au 27 avril.

Résister face aux innombrables

tentatives de reculs sociaux et ne pas accepter les attaques d'ampleur dont fait l'objet notre modèle social et républicain. Revendiquer de nouveaux droits collectifs et ne pas s'accommo-

der d'un toujours moins-disant social. Reconquérir les acquis parfois les plus fondamentaux, lorsqu'ils sont remis en question, et développer notre implantation pour donner encore plus de poids à nos revendications.

Je tiens à remercier tous nos camarades qui, de près ou de loin, ont pris part à l'organisation de ce congrès et contribué à en faire une réussite. Avec plus de 3 500 congressistes présents,

il a été à nouveau un moment très fort de démocratie interne. C'est une fierté d'y voir représentés aussi largement nos syndicats, unions départementales et fédérations, du secteur public comme du privé, et d'entendre s'y exprimer les uns et les autres. Parce qu'à FO, les « premiers de cordée de la revendication » sont de tout temps les militants. Les quelque 250 inter-
Suite page 3 

Résister et agir collectivement face au « chacun pour soi »

Pas moins de 3 500 participants, dont 2 365 délégués porteurs de 14 137 voix... Plus de 250 interventions à la tribune, soit 100 de plus qu'au dernier congrès. Une présence massive des délégués dans les résolutions dont quelque 500 inscrits à la commission de résolution générale. Mais celles de la sociale, de la protection sociale ou de l'outre-mer n'ont pas été boudées pour autant. Les débats du Congrès confédéral de Lille, du 23 au 27 avril 2018, ont été particulièrement intenses.

« *Peu d'organisations peuvent se vanter d'une telle participation, avec une réelle liberté d'expression, où chacun peut dire ce qu'il a à dire avec le mandat de son syndicat* », a souligné le secrétaire général sortant, Jean-Claude Mailly, répondant aux interventions sur le rapport d'activité (adopté avec 44,16 % pour ; 12,63 % d'abstentions et 43,21 % contre).

Signe de l'état d'esprit général, les interventions des cheminots ont été parmi les plus acclamées, en écho notamment aux propos de François Grasa, secrétaire général de leur fédération : « *Notre combat c'est votre combat, la remise en cause de notre statut est la porte ouverte à la remise en cause de tous les statuts, de toutes les conventions collectives !* »

Délégués de secteurs en conflit en cours ou récents (Air France, Aéroports de Paris, Carrefour, Finances, Hôpitaux, Ehpad, Éducation nationale...) ou confrontés à des négociations difficiles...

Tous ont fait le même constat. Alors que « *toutes les lois libérales atteignent leur paroxysme* », selon Pascal Lagrue (Rhône),



24^e Congrès confédéral de Force Ouvrière, à Lille, du 23 au 27 avril 2018.

« *ce qui est en jeu aujourd'hui c'est le modèle républicain, c'est notre modèle social* », a résumé Christian Grolier (Fonctionnaires).

Du côté du privé, Dejan Terglav (FGTA), revenant sur la grève chez Carrefour, a souligné : « *N'oublions pas la Medef [...] La grève chez Carrefour a réussi parce qu'il y a un ras-le-bol généralisé dans le privé.* »

« *Résister, revendiquer, reconquérir* », les trois derniers mots de la résolution générale, adoptée à la quasi-unanimité (une voix contre et 27 abstentions), étaient en germe dans toutes les interventions. Toute la question était : comment concrétiser ce triptyque ?

Frédéric Homez (Métallurgie) a résumé : « *La loi du 14 février*

2018 (ratifiant les ordonnances Macron de 2017-NDLR) n'est pas acceptable, elle est défavorable aux salariés, nous sommes tous d'accord. Le problème se situe dans l'analyse du rapport de forces, qui ne passe pas obliga-

toirement par la rue. » Appelant à un bilan des mobilisations passées pour « *définir*

de nouvelles formes d'action en vue de résultats concrets », il a indiqué : « *L'exemple des cheminots sera peut-être, en fonction des résultats, un des moyens à méditer.* » Ce que Pascal Pavageau, au nom du nouveau Bureau confédéral, a accepté en prévoyant la mise en place d'un groupe de travail du CCN.

Patrick Hébert (Loire-Atlantique) a souligné à son tour : « *Nous sommes tous d'accord :*

ils veulent revenir au louage de service. Il nous faut donc nous mettre d'accord sur les moyens de combattre. Alors que nous sommes tous confrontés à la même situation, ne faut-il pas, à un moment donné, que nous descendions ensemble dans la rue ? »

« *La grève, la FGTA a prouvé qu'elle sait la faire, mais elle doit être le dernier outil* », a expliqué Dejan Terglav, assurant de son soutien l'ensemble des structures FO « *dans les luttes qu'elles entreprendront* ».

La question d'une riposte interprofessionnelle a incontestablement marqué les débats de façon prégnante, même si elle n'est pas nouvelle, a rappelé Yves Kottelat (Services publics et de santé), citant la résolution du congrès de 2015 qui avait déjà « *arrêté le principe d'une journée nationale de grève interprofessionnelle.* »

« *Si on veut être lisibles, il faut offrir une perspective, donner un mandat clair aux nouvelles instances pour organiser la lutte, pour qu'ensemble, public-privé, on puisse gagner au plus vite.* », a insisté Christian Grolier.

Les congressistes ont exprimé leur choix. Leur résolution générale se conclut ainsi par un mandat aux nouvelles instances de la confédération pour « *prendre toute initiative* » allant dans le sens d'une mobilisation interprofessionnelle.

Le 1^{er} mai, Pascal Pavageau a confirmé qu'il était important que les confédérations syndicales se parlent pour définir un diagnostic et éventuellement une action commune face à un gouvernement qui ne cherche pas d'interlocuteur. ■

Pascal Pavageau : « Nos débats et nos résolutions nous ressemblent et c'est pour cela qu'ils nous rassemblent. »

Vendredi 27 avril. Devant les délégués réunis pour la dernière journée du 24^e congrès de la Confédération CGT-FO, Pascal Pavageau prend la parole. Les premiers mots du nouveau secrétaire général sont pour « l'unité », l'essence même de Force Ouvrière. « L'unité est toujours une réalité à FO. Nos débats et nos résolutions nous ressemblent et c'est pour cela qu'ils nous rassemblent. » Les quatre résolutions adoptées à une très large majorité illustrent « l'engagement » des délégués et sont « le reflet de leur colère et de leur unité ». Le mandat est clair : en priorité, une prise de contact avec les secrétaires généraux des autres confédérations. La feuille de route de FO sera plus que jamais la « défense collective des droits et intérêts des travailleurs », insiste Pascal Pavageau, avertissant ceux qui visent à détruire le syndicalisme : « Vous ne passerez pas ! » La revendication « est l'essence même du syndicalisme mais aussi le moteur de l'Histoire », et « c'est par nos luttes que 93 % des salariés sont aujourd'hui couverts par une convention collective ou un statut », appuie le secrétaire général. La résistance continue. Il va falloir ainsi « tenir, faire bloc et conquérir de nouveaux droits » pour les travailleurs, alors que pour l'instant « la croissance profite

seulement aux 10 % les plus riches ». Dans un contexte où pouvoir exécutif et patronat cherchent à « imposer un retour en arrière, un nouveau monde où il faudrait "déprotéger" les salariés », l'éventail des combats à mener contre les reculs sociaux est large.

Être constructif, revendicatif, tel est l'ADN de Force Ouvrière

Il faut continuer à défendre le paritarisme, reprendre la main entre interlocuteurs sociaux sur la négociation interprofessionnelle, lutter contre les menaces qui pèsent sur la fonction publique républicaine et se mobiliser pour ses élections professionnelles le 6 décembre prochain, contrecarrer les projets du gouvernement concernant des réformes qui visent à supprimer la norme au profit de garanties individualisées... Pour Pascal Pavageau, le projet de loi « Liberté de choisir son avenir professionnel » (réforme de la formation professionnelle, de l'apprentissage, de l'Assu-

rance chômage) est un exemple supplémentaire d'individualisation et d'inégalités de droits. La loi Travail de 2016 comme les ordonnances sur le droit du travail de 2017 montrent déjà, quant à elles, « leurs conséquences dramatiques pour les salariés ». Il faudra aussi défendre la retraite par répartition, son principe de solidarité entre les générations. « Nous refusons la retraite pour les morts ! Nous irons aux concertations mais avec un mandat clair, portant sur la défense de nos statuts », insiste le secrétaire général, indigné que le principe de la négociation collective et interprofessionnelle soit menacé par un système de concertation au contenu souvent imposé. Quand ce n'est pas la décision unilatérale de l'exécutif qui supplante tout. Force Ouvrière ne tombera pas non plus dans le piège de l'éloignement du terrain et de sa réalité. « Nous garderons toutes les unions départementales et nous créerons des unions locales. » Cela renvoie à la syndicalisation, au développement de l'Organisation. « Rejoignez-nous, combattons ensemble, pour nos acquis, pour nos droits, pour en conquérir de nouveaux. » Une invitation à l'éveil des consciences adressée par le secrétaire général à l'ensemble des travailleurs. ▀

▀▀▀ « Résister, revendiquer, reconquérir »

ventions à la tribune ont été une fois encore particulièrement riches. Nombre d'entre elles ont témoigné avec détermination du rôle qu'a notre Organisation de combattre ce qui s'apparente, ni plus ni moins, à une casse sociale généralisée.

Ce rôle de contrepoids, notre Organisation entend l'assumer pleinement. FO s'érige aujourd'hui en rempart face au péril de l'individualisation et en bâtisseur d'un modèle où personne n'est laissé au bord du chemin. Parce que la défense du collectif est la meilleure réponse à la menace grandissante du « chacun pour soi ». L'ensemble des résolutions ont arrêté de manière claire et déterminée la ligne de conduite qui sera la nôtre pour le mandat à venir. C'est avec conviction que le nouveau Bureau confédéral s'engage à inscrire son action quotidienne dans le respect du mandat qui lui a ainsi été donné.

Certes, une page se tourne et une nouvelle est en passe de s'écrire. Mais hier comme aujourd'hui, le syndicalisme libre et indépendant est l'ADN de Force Ouvrière. Notre Organisation, unie, entend rassembler toutes celles et ceux qui se retrouvent dans un réformisme militant. Être constructif, et lorsqu'il le faut contestataire, là est notre force. ▀

PASCAL PAVAGEAU,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@PascalPavageau sur Twitter



© F. BLANC

DES INSTANCES RENOUVELÉES

À l'issue des cinq journées du congrès de Lille, le Comité confédéral national a élu les nouvelles instances prévues dans les statuts de Force Ouvrière.

**Bureau confédéral
(13 membres)**

Secrétaire général : **Pascal Pavageau** • trésorier : **Patrick Privat** • secrétaires confédéraux : **Marjorie Alexandre** • **Michel Beaugas** • **Béatrice Clicq** • **Karen Gournay** ; **Nathalie Homand** • **Cyrille Lama** • **Serge Legagnoa** • **Philippe Pihet** • **Didier Porte** • **Frédéric Souillot** • **Yves Veyrier**

Commission exécutive confédérale (35 membres)

Jocelyne Baussant • **Franck Bergamini** • **Jean-Luc Bonnal** • **Sébastien Busiris** • **Serge Cambou** • **Philippe Charry** • **Patrice Clos** • **Pierre Compain** • **Pierre Courreges-Clercq** • **Jean-François Dufflo** • **Gabriel Gaudy** • **Gilles Goulm** • **Philippe Grasset** • **Christian Grolier** • **Grégoire Hamelin** ; **Franck Hausner** • **Jean Hedou** • **Christiane Heintz** • **Frédéric Homez** • **Jean-Baptiste Konieczny** • **Yves Kottelat** • **Pascal Lagrue** • **David Lecomte** • **Michel Le Roc'h** • **Philippe Mano** • **Franck Pattin** • **Hervé Quillet** • **Hubert Raguin** • **Dominique Ruffié** • **Pascal Samouth** • **Franck Serra** • **Sylvie Szeferowicz** • **Jacques Techer** • **Dejan Terjav** • **Alexandre Tott**

Commission de contrôle (3 membres)

Didier Courtois • **Jean-Michel Lahoz** • **Jean-Yves Sabot**

Commission des conflits (10 membres)

Laurent Aubursin • **Patrick Delfau** • **Emmanuel Dubarre** • **Jean-Louis Dupain** • **Roxane Idoudi** • **Franck Laureau** • **Daniel Le Renard** • **Catherine Rochard** • **Ronald Schouller** • **Vincent Vilpasteur**



Les congressistes adoptant une résolution.

« Compte tenu de l'extrême gravité de la situation... »

ORIENTATIONS En ces périodes de tentatives de déconstruction, des pans fondateurs de notre modèle social sont plus que jamais menacés : la Sécurité sociale, la liberté de négociation, le système éducatif, la formation professionnelle et les services publics. Extraits de la résolution générale.

« **L**e Congrès soutient l'ensemble des syndicats FO, du public comme du privé, [...] qui se mobilisent pour une juste répartition des richesses, pour garantir nos droits collectifs et nos statuts et pour résister à une logique d'individualisation de la société visant à "déprotéger" tous les

travailleurs. Face à toutes les attaques actuellement en cours, les mobilisations se multiplient [...]. »

« Le Congrès affirme en particulier son total soutien aux cheminots en grève depuis plusieurs semaines, et à la Fédération FO des Cheminots. Le Congrès exige le retrait du projet de loi, le main-

tien du statut particulier des cheminots, ainsi que le maintien du service public ferroviaire. »

« Compte tenu de l'extrême gravité de la situation (...) le Congrès considère que la perspective d'une mobilisation interprofessionnelle est aujourd'hui nécessaire, y compris par la grève. Il donne mandat à la Commission

exécutive et au Bureau confédéral pour prendre toutes les dispositions et initiatives dans ce sens, y compris en lien avec toutes les confédérations syndicales, à la recherche de la plus grande unité possible. Il appelle toutes les structures FO, tous les militants, à rester réactifs et mobilisés. » ■

Lille, le 27 avril 2018.

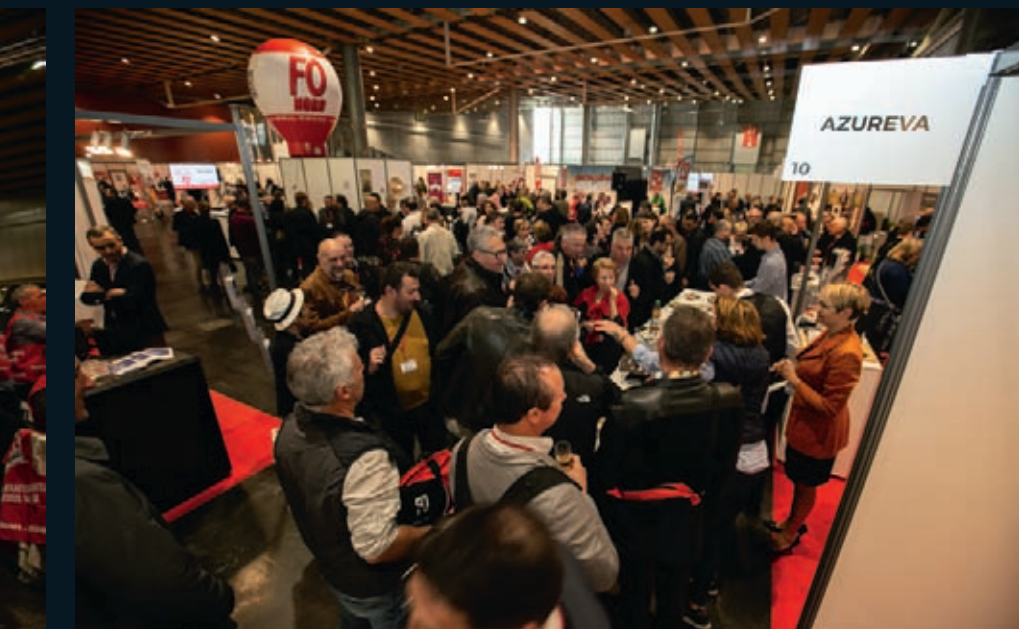
Un congrès, c'est toute une organisation

Les 3500 délégués réunis à Lille du 23 au 27 avril ont participé à un moment démocratique essentiel dans la vie syndicale. Celui durant lequel on revient sur l'activité écoulée et on définit les lignes directrices pour les prochaines années. Mais un congrès est aussi un lieu de rencontres, d'échanges et de dialogue entre militants réunis autour d'une même cause, d'un même idéal.

Photos de Frédéric Blanc









Pascal Pavageau, élu secrétaire général de FO, a clôturé les travaux du 24^e Congrès.

Jean-Claude Maily entouré des secrétaires confédérales sortantes (de gauche à droite) : **Anne Baltazar, Michèle Biaggi, Jocelyne Marmande, Marie-Alice Medeuf-Andrieu, André Thomas.**





**SEULEMENT 60%
DES TRAVAILLEURS
DANS LE MONDE
ONT UN EMPLOI
FORMEL.**

« La CSI veut changer les règles de la mondialisation »

ENTRETIEN Sharan Burrow, présente au congrès confédéral de la CGT-FO à Lille, est secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale, qui regroupe les organisations syndicales de 181 millions de travailleurs dans 163 pays.

Qu'est-ce qui vous inquiète le plus dans le contexte international actuel ?

Sharan Burrow : Notre monde est fracturé et la main-d'œuvre mondiale est en danger. Le pouvoir des entreprises, affranchi de limites, est en train de détruire la dignité du travail. Seulement 60 % des travailleurs dans le monde ont un emploi formel et encore, parmi eux, plus de la moitié occupent des emplois sous-payés, précaires et souvent dangereux. Les 40 % restants luttent pour survivre dans l'économie informelle et plus de 45 millions sont en situation d'esclavage moderne. Le vrai visage d'une mondialisation

qui ne met aucune limite au pouvoir et à la cupidité des entreprises est ainsi exposé. Trop de gouvernements sont complices en refusant de protéger les droits de leurs citoyens et d'exiger des entreprises l'impôt nécessaire pour garantir une protection sociale et un service public, tous deux vitaux.

Quels seront les thèmes principaux du prochain congrès de la CSI en décembre 2018 ?

Sharan Burrow : « Construire le pouvoir des travailleurs – changer les règles » en sera le thème central. Nous réaffirmerons notre

engagement fondamental en faveur de la paix, de la démocratie et des droits humains, parmi lesquels les droits syndicaux, contre la montée des attaques de l'autoritarisme et des dictatures.

En finir avec la cupidité des entreprises est un défi majeur pour renverser un modèle économique construit sur la fausse promesse de la théorie du ruissellement des bénéfices de haut en bas.

Quand 84 % de la population dit que le salaire minimum n'est pas suffisant pour survivre, une campagne mondiale pour les salaires s'impose, et une nouvelle convention de l'OIT pour garantir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement est essentielle.

Obtenir des transitions justes, en matière de changement climatique, de digitalisation et de déplacement des populations est aussi une revendication centrale du mouvement syndical.

L'égalité n'est garantie ni pour les femmes, ni pour les peuples indigènes, ni pour la communauté LGBT, ni pour les migrants, les réfugiés, les personnes handicapées et trop de communautés ethniques et religieuses. Les approches stratégiques pour s'organiser contre la discrimination seront une caractéristique des débats du congrès, et notre ambition d'obtenir une convention de l'OIT pour éliminer la violence contre les femmes et les hommes dans le monde du travail sera une priorité.

La CSI vient juste de lancer une plateforme Internet de conseil aux migrants. Pourquoi ?

Sharan Burrow : Les travailleurs migrants sont parmi les plus vulnérables sur nos lieux de travail. Nous voulons fournir des conseils sur les lois du travail et les conditions faites aux migrants, ainsi que faciliter une évaluation par les migrants eux-mêmes des agences de recrutement. ▀

PROPOS RECUEILLIS PAR EVELYNE SALAMERO



En utilisant le site www.recruitmentadvisor.org les travailleurs migrants peuvent échanger leurs expériences pour en aider d'autres à éviter des recruteurs sans scrupules. Les premières utilisations de la plateforme sont très encourageantes.

© DR



Le premier Congrès national de la CGT-FO s'est tenu à Paris les 12 et 13 avril 1948 et a rassemblé 1435 délégués.

REPÈRES

Pourquoi Force Ouvrière?

Force Ouvrière tire son nom du journal clandestin fondé par les « confédérés » de FO pendant la Seconde Guerre mondiale. Dénommé alors *Résistance Ouvrière*, le journal devient *Force Ouvrière* sous l'impulsion d'André Viot, qui dirige alors la publication. Celle-ci regroupe autour d'elle, dès décembre 1945, les syndicalistes rassemblés en groupes d'Amis de Force Ouvrière, qui veulent rendre à l'organisation syndicale son indépendance d'action vis-à-vis du parti communiste.

Force Ouvrière fête ses soixante-dix printemps

ANNIVERSAIRE En avril 1948, mille quatre cent trente-cinq délégués fondaient Force Ouvrière lors d'un congrès constitutif. En avril 2018, lors du 24^e congrès confédéral, plus de 3500 délégués ont célébré l'anniversaire de leur organisation, une septuagénaire toujours porteuse des mêmes valeurs de liberté et d'indépendance.

Du congrès constitutif de Force Ouvrière en avril 1948 jusqu'au 24^e congrès confédéral, qui s'est réuni à Lille du 23 au 27 avril 2018, on peut retenir une constante : l'organisation syndicale poursuit sans relâche son combat en faveur des intérêts matériels et moraux des salariés. Les 12 et 13 avril 1948, les syndicalistes « confédérés », accompagnés de Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT depuis 1909, ouvrent une nouvelle page dans l'histoire du syndicalisme en créant Force Ouvrière lors d'un premier congrès qui rassemble 1435 délégués.

Ces hommes et ces femmes veulent regagner une indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques. Alors que la CGT est lar-

gement dominée par l'influence du parti communiste, ils estiment nécessaire de défendre la liberté et l'indépendance syndicale. Le 18 décembre 1947, ils convoquent une conférence nationale des amis de Force Ouvrière. C'est cette assemblée qui demandera à ses représentants au Bureau confédéral de la CGT de démissionner. Ce sera chose faite le 19 décembre 1947.

Indépendance vis-à-vis des partis politiques

Les adhérents de Force Ouvrière sont attachés au respect des principes de la Charte d'Amiens, adoptée par la CGT en 1906 et qui proclame l'indépendance du syndicat vis-à-

vis des partis politiques, des gouvernements, du patronat et de l'Église.

C'est en portant ces valeurs que les militants de Force Ouvrière ont pu ouvrir des décennies de pratique contractuelle, entreprendre la construction du paritarisme et assurer la gestion des organismes sociaux (Sécurité sociale, Assurance chômage et caisses de retraite complémentaire), et s'engager dans la défense des droits les plus fondamentaux.

Le 25 novembre 1949, un an après la tenue de son congrès constitutif, FO lançait une grève générale interprofessionnelle qui débou-

chera sur la loi sur les conventions collectives de 1950. Aujourd'hui, alors que les droits et acquis des salariés sont attaqués, avec la remise en cause des conventions et de la négociation collectives,

du paritarisme et des services publics, Force Ouvrière entend plus que jamais défendre le progrès social et combattre l'austérité. Avec une attention particulière portée aux catégories de travailleurs dont les droits sont quasi inexistantes, notamment les travailleurs du numérique. FO, une centrale syndicale ancrée dans son temps, hier comme aujourd'hui, dont l'action et les valeurs s'inscrivent dans la durée. **FRANÇOISE LAMBERT**

UN ENGAGEMENT SANS FAILLE DANS LA DÉFENSE DES DROITS LES PLUS FONDAMENTAUX

L'AVERTISSEMENT

Lors d'une réunion du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière, le 11 avril 2018, la Fédération FO Santé a réaffirmé son refus de voir publié un décret autorisant les licenciements de fonctionnaires hospitaliers. Elle a également exigé le maintien de prestations sociales menacées : la prestation maladie, qui permet le maintien de cinq mois de salaire, et la prestation « départ à la retraite », d'un montant de 48 euros par année de présence dans la fonction publique.

L'ACCORD

Dans le secteur de la fabrication de l'ameublement, FO a signé, ainsi que deux autres fédérations syndicales, un accord qui revalorise, à partir du 1^{er} avril 2018, les salaires minimaux de la convention collective. Les augmentations vont de 0,9% (cadre classé C33) à 1,3% (agent de production classé au coefficient 52). Le barème de dix échelons applicable aux agents de production a été remis à niveau, avec un début de grille à 1498,50 euros, tout comme celui concernant les agents fonctionnels.

LA GRÈVE

Mardi 22 mai, FO et les huit autres organisations syndicales représentatives appellent les personnels de la fonction publique d'État, hospitalière et territoriale à une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations. Elles revendiquent une hausse des salaires et « un dialogue social respectueux », avec notamment le respect de la fonction publique, de son statut, de ses missions et de ses emplois. Elles diront notamment leur refus de la suppression de 120000 emplois et du recours accru aux contractuels.

SUR LE SITE FORCE-OUVRIERE.FR

Photographies de Force Ouvrière
Les photos du 24^e congrès confédéral de FO sont disponibles sur le compte Flickr de FO : www.flickr.com/force-ouvriere

Agenda

Lundi 7 mai
FO À MATIGNON
Force Ouvrière, avec la Fédération des Cheminots, est reçue par le Premier ministre Édouard Philippe à Matignon.

Du mardi 15 mai au vendredi 18 mai
CONGRÈS
La FAGE se réunit en congrès.

Mardi 22 mai
FONCTION PUBLIQUE
Journée de grève et de manifestations dans la fonction publique.

Mercredi 23 mai
CE CONFÉDÉRALE
Première réunion de la Commission exécutive élue par le congrès.

Mardi 29 mai
RAIL
Le projet de loi ferroviaire arrive en première lecture au Sénat.

Dimanche 2 décembre
LA CSI EN CONGRÈS
Ouverture du congrès de la Confédération syndicale internationale, qui se tient au Danemark (jusqu'au 7 décembre).

Rebelle depuis toujours

PORTRAIT Mariene Sakho, présente au congrès de la CGT-FO à Lille, est secrétaire confédérale chargée de l'éducation et de la formation à la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS).

Rebelle depuis son plus jeune âge, comme elle le confie avec un doux sourire contrebalancé par un regard particulièrement malicieux, Mariene Sakho, 59 ans, professeur de mathématiques, est engagée dans le mouvement syndical depuis le début des années 1980. À 24 ans, étudiante à l'École normale supérieure, elle rejoint rapidement le Sypros, affilié à la CNTS, dont elle suivait l'action depuis déjà un certain temps et dont elle est aujourd'hui secrétaire générale.

Elle fait ses premières armes alors que le gouvernement tente de déstabiliser la CNTS, n'hésitant pas à l'infiltrer, explique-t-elle. « L'opération a échoué, même si nous avons alors perdu des camarades. Mais tout cela ne m'a pas effrayée, au contraire cela m'a encore plus donné envie de me battre, d'agir, d'être utile pour les travailleurs. »

« Le mouvement social est en ébullition depuis trois ans »

À l'époque le climat social est très tendu, surtout dans le secteur privé du fait de la réforme du Code du travail à laquelle s'oppose la CNTS.



Mais aujourd'hui il l'est beaucoup plus encore, explique Mariene Sakho : « Les programmes d'ajustement du FMI sont passés par là, avec leur lot de privatisations, de pertes d'emplois, de fermetures d'usines, et le secteur informel s'est donc développé. Et aujourd'hui, face à un gouvernement qui ne tient pas ses engagements, les travailleurs qui sont encore dans l'économie formelle se mobilisent dans tous les secteurs, beaucoup plus qu'avant. Le mouvement social est en ébullition depuis trois ans. »

Quand on lui fait remarquer à quel point elle a l'air calme et posée pour une rebelle, elle rit et conclut : « On me le dit souvent ! Mais le calme et la courtoisie n'ont jamais nui à la fermeté. »

23 janvier 2018
Ce jour-là, la CNTS a appelé à une manifestation nationale pour, entre autres, une hausse du salaire minimum.

EVELYNE SALAMERO

FO HEBDO Hebdomadaire de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière, fondé pendant la guerre sous le titre *Résistance Ouvrière*.

141, avenue du Maine, 75014 Paris.
Tél. : 01 40 52 84 55
Mél. : fohebd@force-ouvriere-hebdo.fr
Directeur de la publication : P. Pavageau
Secrétaire confédéral chargé de la presse : C. Lama
Rédacteur en chef : D. Rousset
Révision : M.P. Hamon
Abonnements : 01 40 52 82 33
Création graphique et réalisation : Rampazzo & Associés (blog.rampazzo.com)
Imprimé par RPN, Livry-Gargan
Commission paritaire : 0921 S 05818
ISSN 0750-9286 Dépôt légal mai 2018
Ont contribué à ce numéro : F. Blanc, N. Djabali, V. Forgeront, C. Josselin, F. Lambert, M. Lapprand, M. Pourcelot, E. Salamero.

